



RWANDA PODIUM

Consultant

[Abonné-e de Mediapart](#)

BILLET DE BLOG 5 NOVEMBRE 2020

LA FACE CACHEE DU RAPPORT MAPPING SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RDC.

Le rapport mapping élaboré par une équipe des Nations Unies continue de susciter des controverses et des vives polémiques susceptibles de mettre en péril, les relations de bon voisinage entre la RDC et le RWANDA.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

LA FACE CACHEE DU RAPPORT MAPPING SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RDC (Mars 2003-Juin 2013).



Par Ir. André MUNYAKAZI.

Libre-penseur.

Email : andymunya2002@yahoo.fr

Le rapport mapping élaboré par une équipe des Nations Unies continue de susciter des controverses parmi les principaux Pays concernés, suscitant des vives polémiques susceptibles de mettre en péril, si nous n'y prenons garde, les relations (déjà en dents de scie) de bon voisinage entre la RDC et le RWANDA.

Il est indéniable que toute personne concernée a déjà entendu parler de ce fameux rapport, mais il ya lieu de se demander combien de personnes ont réellement lu ne fut-ce-que quelques chapitres de ce rapport de plus de 500 pages? La question mérite d'être posée quand on voit les réactions épidermiques de certaines personnes dans les medias et dans les réseaux sociaux.

Il est tout aussi vrai que la plupart des acteurs politiques de la RDC connaissent la réalité des faits, mais pour des raisons inavouées, préfèrent adopter une attitude populiste, et même agressive contre le RWANDA quitte à attiser la haine raciale si cela peut servir leurs intérêts!

Les forces négationnistes, pour la plupart liées directement ou indirectement au génocide des Tutsi de 1994 sont, quant à elles, dans leur rôle de prédilection, répandre la théorie du double génocide, ce qui est en fait leur cheval de bataille et elles sont prêtes pour y arriver, à tordre le cou à la vérité!

Les motivations de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ne sont pas claires à notre avis et elles sont sujettes à controverse.

- Est-ce pour aider le nouveau Gouvernement Congolais en le dotant des outils nécessaires pour gérer les processus post-conflit, comme le prétend benoîtement, le rapport dans son introduction ?

- Ou alors faire taire le RWANDA, qui a eu l'outrecuidance d'accuser les Nations-Unies de négligence, voire de laxisme durant le génocide contre les TUTSIS en 1994?

Sans prétention aucune de notre part de remettre en question l'entièreté du rapport mapping, nous avons relevé quelques éléments (pour ne pas dire incongruités), pouvant mettre en cause la fiabilité de ce rapport.

Le rapport mapping, tel qu'il est clairement spécifié dans les termes de références, avait pour objectifs:

- Dresser l'inventaire des violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la RDC entre mars 1993 et juin 2003.
- Évaluer les moyens dont dispose le système national de justice pour donner la suite voulue aux violations des droits de l'homme qui seraient ainsi découvertes.
- Élaborer, compte tenu des efforts que continuent de déployer les autorités de la RDC ainsi que du soutien de la communauté internationale, une série de formules envisageables pour aider le Gouvernement de la RDC à identifier les mécanismes appropriés de justice transitionnelle permettant de traiter les suites de ces violations en matière de vérité, de justice, de réparations et de réforme.

Les objectifs tel que définis ci-dessus, étaient clairs et ne présentaient aucun sujet à controverse, ces objectifs étaient empreints de bons sentiments et nobles intentions. Malheureusement, la suite nous démontrera le contraire. **ET comme souvent dans ce genre d'exercice, le diable se trouve dans les détails!**

1. Le rapport mapping a été élaboré par le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme sous la houlette du Secrétaire Général de l'ONU Koffi ANNAN. L'on se souviendra qu'en 1994 pendant le génocide des Tutsi au RWANDA, le Secrétaire Adjoint des Nations-Unies en charge des opérations de maintien de la paix était Monsieur Koffi ANNAN. Et comme tout le monde le sait, ces opérations de maintien de la paix au RWANDA ont lamentablement échoués. Non seulement les Nations-Unies n'ont pas pu maintenir la paix entre les belligérants, ils n'ont même pas été à mesure de sauver la vie des centaines des milliers d'innocents Tutsi et Hutu modérés, pourchassés par les INTERAHAMWE et les ex. FAR, parfois massacrés devant leurs yeux (qui ne se souvient pas des Tutsi massacrés à L'ETO KICUKIRO ?). Certes, il y a eu quelques cas isolés d'héroïsme comme le sacrifice du capitaine Diagne qui a sauvé des centaines des Tutsi au prix de sa propre vie ! Mais pouvons-nous mettre cela au crédit des Nations-Unies ?

2. La période prise en compte pour l'élaboration de ce rapport (1993-2003) est sujette à caution. Pourquoi ne pas prendre l'année 1990 comme le début de tous ces problèmes évoqués dans le rapport mapping ? En effet la décision du Zaïre d'apporter son appui militaire au régime criminel et génocidaire du Président Habyarimana est à notre avis la date buttoir qu'il fallait prendre en considération parce qu'elle explique clairement la suite des événements. A noter que même avant 1990, à intervalles régulières, ce régime s'était illustré par des pogroms contre les Tutsi vivant au Rwanda. J'ai toujours pensé que s'il n'y avait pas eu le soutien de l'armée Zaïroise en 1990, les ex.FAR allaient être taillés en pièces en moins d'une année, et les forces génocidaires du régime d'Habyarimana n'allaient pas être en mesure d'organiser et de réaliser le génocide des Tutsi en 1994, et par conséquent il n'y aurait pas eu tous ces malheureux événements qui se sont abattus sur la région

3. Pour l'élaboration de ce rapportmapping, les Nations Unies avait aligné une équipe composée d'une vingtaine des personnes (y compris le team leader et son assistant), pour ainsi dire une équipe réduite à la portion congrue. La déliquescence des voies de communication et la taille de la RDC posaient un défi insurmontable à toute opération de cette envergure. Comment pouvait-on espérer un rapport fiable avec une équipe réduite au minimum sur un territoire aussi vaste que celui de la RDC (2.345.000 Km²) en 10 mois ? Et surtout en considérant tous les Pays concernés par ce rapport : RDC, Rwanda, Burundi, Uganda, Angola, Zimbabwe, car contrairement à l'idée répandue sur les réseaux sociaux, le rapport mapping ne concerne pas uniquement le Rwanda ! Quand je pense que pour le Rwanda (90 fois moins étendue que la RDC), alors que les victimes et les bourreaux avaient été clairement identifiés, le modus-operandi connu de tous ainsi que les moyens mis en œuvre, les enquêtes du TPIR sur le génocide des Tutsis ont mobilisé un personnel plus important et des moyens colossaux, malheureusement pour des résultats mitigés, qui ont laissé un goût de cendre aux personnes de bonne volonté en général, et aux Rwandais en particulier.

A moins d'imaginer que la messe était déjà dite, et comme dans la fable de la Fontaine "Les animaux malades de la peste" le coupable était déjà désigné, le reste n'étant qu'un habillage maladroit pour donner à tout ce processus un semblant de légalité internationale.

1. Les vraies motivations de ce rapport mapping apparaissent clairement lorsqu'on aborde le **chapitre V : Qualification juridique des actes de violence**. Les actes de violence commis pendant cette période ont été catégorisés comme suit : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide. Je ne m'attarderai pas sur les 2 premiers types de crimes mais plutôt sur le 3^{ème} type (crimes de génocide page 280). En effet, dès qu'on aborde ce paragraphe en rapport avec les crimes de génocide, les masques tombent !! C'est un chapelet des accusations contre le Rwanda (en oubliant tous les autres acteurs de cette douloureuse période), et les victimes de ce prétendu génocide ne sont autres que les Hutu qui se sont réfugiés au Zaïre, clairement désignés et identifiés comme tel. Aucun élément de preuve n'est apporté pour confirmer ces crimes de génocide contre les Hutu alors que la définition d'un génocide est très précise, tout est basé sur des suppositions et des témoignages des témoins locaux peu fiables parce qu'ils avaient été parfois eux-mêmes acteurs dans ces tragédies et des ONG (pas très contents de voir ces camps des réfugiés démantelés, et donc leur source de revenus tarir), ils avaient donc tout intérêt à accuser le Rwanda de tous les maux et de tous les crimes commis. Les enquêteurs du rapport mappingont abordé du bout des lèvres les massacres des Banyamulenge sous l'instigation du Gouverneur du Sud-Kivu de l'époque Jean Pierre KALUMBO en Mars 1993, le communiqué radiodiffusé du Chef d'Etat-major des FAZ le Général ELUKI pour désigner les Banyamulenge et les Tutsi Congolais comme ennemis de la République, ainsi que les appels au meurtre lancés par le Ministre Yerodia NDOMBASI pour exterminer la "vermine" Tutsi en RDC. Ces actions des responsables politiques et militaires ci-haut cités ont donné lieu à un véritable pogrom des populations Banyamulenge et les Congolais d'expression Kinyarwanda au Sud-Kivu, Nord-Kivu et un peu partout en RDC, qui devaient logiquementêtre qualifiésde génocide mais les enquêteurs se sont bien gardés d'aller plus loin, visiblement ce n'était pas l'objectif poursuivi par le rapport mapping.

Les victimes étaient pourchassées dans tout le Pays et massacrées avec pour seul délit, celui d'être Tutsi, comme cela avait été le cas au Rwanda en 1994, ce qui correspond bien à la définition d'un génocide.

Le rapport se caractérise aussi par des chiffres fantaisistes impossibles à vérifier sur le nombre des victimes de ces massacres, tantôt on parle

de 5 millions, tantôt 7 millions et on arrive actuellement à des chiffres hallucinants comme 10 millions ou 12 millions des morts. En 1994, les statistiques existantes montraient que la population du Nord-Kivu était de 8.980.000 habitants et celle du Sud-Kivu était de 5.800.000 habitants, soit un total de 14.800.000 habitants pour les 2 provinces, théâtres de la plupart des massacres répertoriés. Il est difficile de croire que 30% à 60% de la population de ces 2 provinces ait pu être décimée ! Et tout cela pour une dizaine des fosses communes découvertes.

1. Le comble du cynisme est atteint lorsque le rapport mapping accuse le Rwanda de ne pas avoir préalablement fait le tri pour séparer les Hutu civils des ex.FAR et des Interahamwe lors des combats, alors que l'opinion internationale savait très bien que ces civils Hutu innocents (?) étaient non seulement pris en otages mais aussi utilisés comme boucliers humains par les forces génocidaires et les ex.FAR. Qui plus est, ce travail de séparer les civils des ex.FAR et des Interahamwe dans les camps des réfugiés devait être fait par les Nations Unies et les ONG présents dans ces camps de 1994 à 1997, comme l'avait réclamé à plusieurs reprises le Gouvernement du Rwanda à l'époque mais la communauté internationale avait préféré faire la sourde oreille et fermer les yeux sur les incursions criminelles et les incessantes attaques contre le nouveau Rwanda de 1994 à 1996, attaques menées à partir des camps des réfugiés avec l'aide militaire et financière de la France et du Zaïre. Il est de notoriété publique, que les Interahamwe et les ex.FAR continuaient de s'approvisionner en armes dans les camps des réfugiés sous la bienveillante protection de la France, du Zaïre et de certains ONG.

C'est en désespoir de cause qu'en 1997, contre toute attente, le Rwanda s'était résolu à démanteler ces camps des réfugiés par la force des armes et rapatrier dans leur mère-patrie plus de 1.000.000 des Hutu qui aujourd'hui vaquent tranquillement à leurs occupations, certains occupant même des hautes responsabilités dans l'Administration de notre Pays.

Je n'ose même pas imaginer ce qui serait advenu de notre Pays si ces camps des réfugiés au Zaïre n'avaient pas été démantelés à temps par nos Forces Armées !

1. **Finalement, que pouvons-nous retenir de ce rapport mapping qui a fait couler tant d'encre et de salive ces derniers jours ?**

Pas grand-chose pour dire vrai ! Mais essayons autant que faire se peut, de relever quelques points saillants.

- Pour la RDC, le rapport a eu comme conséquence néfaste de ressusciter les vieux démons de la guerre, et de susciter une haine viscérale de certains Congolais contre leurs Compatriotes d'expression Kinyarwanda, contre les Banyamulenge et contre les Tutsi en général. Pour les va-t'en guerre, la RDC devrait laver l'affront subi par le Zaïre en 1997 en faisant la guerre au Rwanda. Malheureusement tout le monde sait comment une guerre peut commencer mais nul ne sait comment elle peut se terminer, et puis ils devaient s'inspirer de cette sagesse populaire qui nous enseigne que : **"Dans une guerre, il n'y a pas des gagnants il n'y a que des perdants"** ! A ceux qui réclament à cor et à cri, la constitution d'un Tribunal International pour juger le génocide des Congolais, nulle part dans ce rapport il n'est question du génocide des Congolais mais plutôt une plaidoirie maladroite pour faire admettre à l'opinion internationale le génocide des Hutu réfugiés au Congo. La constitution d'un Tribunal International, comme dans le cas du Rwanda ou de l'ex. Yougoslavie, serait plus une perte de temps et des ressources qu'autre chose, elle ne servirait qu'à exacerber les tensions dans la région

et surtout en RDC lorsqu'on considère les personnalités politiques et militaires mis en cause. L'exemple de la MONUSCO est là pour rappeler aux Congolais, l'inutilité de ces missions des Nations-Unies. La République Démocratique du Congo serait mieux inspirée d'adopter une autre voie pour solder ce passif. Une commission du genre "vérité et réconciliation" est beaucoup plus indiquée pour panser les plaies, réconcilier tous les Congolais sans exception et repartir sur des nouvelles bases.

- Pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), ce rapport mapping était une tentative désespérée de se dédouaner à moindre frais des accusations de laxisme portées contre elle et de non-assistance à personne en danger pendant le génocide des Tutsi en 1994, en démontrant qu'il y avait eu aussi le génocide des Hutu au Zaïre. Malheureusement pour les concepteurs de cette entreprise de diabolisation du Rwanda, le rapport mapping était tellement biaisé et mal ficelé qu'il n'en fallait pas plus pour le classer sans suite. Au risque de se couvrir de ridicule, il valait mieux pour les Nations-Unies de le ranger dans les tiroirs de l'histoire.

En définitive, **toute une montagne pour accoucher d'une souris !**

- Pour les négationnistes de tout bord, le rapport était une opportunité de vendre à l'opinion internationale leur théorie du double génocide, et de mettre le Rwanda sur le banc des accusés. Les personnages comme Judi REVER, Charles ONANA, Jean Philippe REYNTJENS... ne savent plus à quel saint se vouer ? Ils ne savent plus quoi inventer pour donner du crédit à leurs élucubrations et vendre leurs brûlots.

- Une fois de plus, le Rwanda et son charismatique Leader s'en sortent la tête haute. Ce rapport n'a pas eu l'effet escompté, les inspireurs espéraient tout au moins mettre le Rwanda à genoux, et clouer le bec à ce "petit Pays" qui a eu la témérité de mettre en cause les actions des Nations-Unies. **Un coup d'épée dans l'eau !**

Toutefois, ce rapport a eu le mérite de nous rappeler que nous devons rester éveillés. Nous ne devons pas dormir sur nos lauriers, les négationnistes, eux, ne dorment pas !

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.